



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Procédure adaptée n° SRH-2025-079 relative à la « réalisation d'actions de formation dans le domaine de la Préparation aux concours et examens professionnels administratif au profit des agents publics des ministères et des personnels des établissements publics ».

---

**Question(s) posée(s) par un(des) opérateur(s) économique(s) en date du  
13/04/2026 :**

**Question N°1** « Pour les 4 lots, le prestataire peut-il proposer une seule modalité de formation ou est-il tenu de proposer les quatre modalités? »

**Réponse apportée par l'acheteur à la question n°1 :**

Le soumissionnaire a l'obligation de proposer l'ensemble des modes d'organisation, définis par le Cahier des clauses techniques particulières, tels qu'ils sont prévus pour chacun des lots.

---

**Question(s) posée(s) par un(des) opérateur(s) économique(s) en date du  
29/04/2026 :**

**Question N°1** « Bonjour, Exemple du lot 1 : le CCTP p8 évoque 23 146 personnes à préparer par an et le RC p6 un budget annuel estimé à 1 480 000 euros HT. Les 2 informations sont-elles en rapport ? (vous envisageriez un budget de 63,94 HT euro par agent ?) »

**Réponse apportée par l'acheteur à la question n°1 :**

Le tarif cité n'a pas été conçu. Les estimations publiées sont basées sur celles de l'ensemble des bénéficiaires de l'accord-cadre (ministères et établissements) cités en Annexe 1 au CCAP. Elles intègrent leurs besoins de formations ainsi que leurs prévisions budgétaires.

Concernant le niveau de prix, il est rappelé que la somme finale la plus basse obtiendra la meilleure note. Le critère Prix étant par ailleurs pondéré à hauteur de 40%.

Pour mémoire, à l'article 8.4 du Règlement de la consultation, et en conséquence les

scénarios de commandes, il est précisé que les prix unitaires qui sont renseignés par les soumissionnaires sont multipliés par les quantités estimées.

**Question N°2** « Les prix dans le "scenario de commandes" pour calculer la note prix sont-ils comparés en TTC ou en HT ? »

**Réponse apportée par l'acheteur à la question n°2 :**

Les prix sont analysés toutes taxes comprises. Une précision a été apportée en ce sens à l'article 8.4 du Règlement de la consultation.

**Question N°3** « Bonjour, Est-ce possible d'intégrer l'intelligence artificielle dans la correction personnalisée de copies des agents ? Si oui, à quelles conditions ? »

**Réponse apportée par l'acheteur à la question n°3 :**

Il est précisé que le recours à l'intelligence artificielle est interdit, particulièrement pour la correction personnalisée de copies des agents. Cette précision a été apportée dans le CCTP joint au dossier de consultation.

---

**Question(s) posée(s) par un(des) opérateur(s) économique(s) en date du  
30/04/2026 :**

**Question N°1** « Bonjour, Le nombre d'heures d'insertion minimale à réaliser pour la durée d'exécution de l'accord-cadre est-il le même si l'on répond seul ou dans le cadre d'un groupement ? »

**Réponse apportée par l'acheteur à la question n°1 :**

Oui, le nombre d'heures d'insertion se rapporte uniquement aux caractéristiques des accords-cadres à passer.

Pour un même lot, le nombre d'heures est donc le même que l'opérateur réponde seul ou sous la forme d'un groupement d'entreprises.

---

**Question(s) posée(s) par un(des) opérateur(s) économique(s) en date du  
05/05/2026 :**

**Question N°1** « Bonjour, Dans le fichier "RENSEIGNER\_ Scenario de commandes\_ Lots 1 a 4\_ SRH-2025-079.xls", il est impossible sur nos ordinateurs de renseigner les cellules orange demandées (cellules protégées). Merci de votre aide. »

**Réponse apportée par l'acheteur à la question n°1 :**

Le mot de passe permettant de déverrouiller la protection est en minuscules : sdlp  
Votre attention est attirée sur le fait que seules les cellules de prix sont à renseigner.  
Toute modification du document est interdite.

Le document a été modifié (déverrouillage) et intégré dans le dossier de consultation.

---

**Question(s) posée(s) par un opérateur économique en date du 11/05/2026 :**

**Question N°1** « Madame, Monsieur, Afin de mesurer l'éventuelle saisonnalité des concours et examens professionnels, pouvez-vous nous transmettre le calendrier prévisionnel des différentes épreuves, par bénéficiaires ? Cordialement. »

**Réponse apportée par l'acheteur à la question n°1 :**

L'acheteur n'est pas en capacité de connaître à l'avance les calendriers prévisionnels de tous les concours de l'ensemble des ministères. Toutefois, chaque Ministère publie sur son site la liste des concours pour l'année à venir.

**Exemples :**

Pour le MAASA : <https://concours.agriculture.gouv.fr/calendriers-previsionnels>

Pour le Ministère des finances : <https://www.economie.gouv.fr/rejoignez-nous/attache-dadministration-de-letat-examen-professionnel-secretariat-general-des-mef#>

**Question N°2** « Pourriez-vous nous indiquer la liste de tous les concours et examens professionnels concernés dans le périmètre des lots 1 et 2 ? »

**Réponse apportée par l'acheteur à la question n°2 :**

L'acheteur n'est pas en capacité de connaître à l'avance la liste de l'ensemble des concours et examens professionnels de l'ensemble des ministères.

**Question N°3** « CRT lot2 p6 : pourriez-vous préciser ce que vous entendez par "l'adaptation des moyens pédagogiques aux besoins spécifiques de chaque ministère" ? »

**Réponse apportée par l'acheteur à la question n°3 :**

Au sein du lot 2, selon les ministères, les épreuves peuvent comporter un cas pratique ou une note de synthèse (cf. U0 1 du lot 2 par exemple).

Lorsque le ministère va passer commande, il précisera le type d'épreuves à préparer pour l'UO commandée. Il est donc demandé au candidat de décrire comment il s'adaptera aux différentes modalités de préparation en fonction du type d'épreuve.

**Question N°4** « CCTP p13 U02 : le sujet de devoir doit-il être spécifique à une spécialité d'un concours d'un ministère par exemple ? [...]

**Réponse apportée par l'acheteur à la question n°4 :**

S'agissant du lot n°2 relatif à l'accès à la catégorie A, il existe deux possibilités :

- Accès par l'intermédiaire du concours interne des Instituts régionaux d'administration (IRA) qui comporte un sujet commun à tous les ministères
- Ou un accès par l'intermédiaire d'un concours exceptionnel d'attachés, organisé par un Ministère en particulier. Dans ce cas, un sujet adapté aux problématiques traitées par le ministère en question est à traiter (sujet de transition écologique pour le MAASA et pas sujet de conflits internationaux par exemple).

...] Le prestataire doit-il être capable de créer des sujets sur n'importe quelle spécificité de chaque concours de chaque ministère ? »

Oui, Le titulaire devra être en mesure de créer des sujets sur n'importe quelle spécificité de chaque concours de chaque Ministère.

**Question N°5** « Madame, Monsieur, Dans le CCAP, page 35 "Mesures de sécurité", qu'entendez-vous par pseudonymisation et chiffrement des données à caractère personnel s'il s'agit d'une classe virtuelle ? Les stagiaires sont-ils libres ou non d'allumer leur caméra ? »

**Réponse apportée par l'acheteur à la question n°5 :**

S'agissant des classes virtuelles, la CNIL a recommandé de ne pas imposer aux élèves (établissements) l'activation de leur caméra pour le suivi des cours en ligne :

<https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/cours-en-ligne-les-eleves-sont-ils-obliges-dactiver-leur-camera>

Une autorisation d'utilisation des données personnelles devra être sollicitée auprès des stagiaires pour tout enregistrement.

L'outil Mentor peut contenir des classes virtuelles enregistrées.

L'autorisation signée doit comporter le consentement exprès et non ambigu du stagiaire au traitement de ses données personnelles, en indiquant la nature du traitement, les moyens utilisés pour le traitement, la finalité du traitement, le destinataire des données, ainsi que la durée de conservation des données. Cette

autorisation devra également mentionner les droits des personnes concernées, à savoir le droit d'accès, de rectification, d'effacement, et le droit à la limitation du traitement des données personnelles. Pour l'exercice de ces droits, l'autorisation devra également comporter l'identité et les coordonnées du responsable de traitement.

De manière générale, la réglementation européenne (RGPD), prévoit que les données à caractère personnel doivent être protégées et que les sous-traitants (au sens du RGPD, c'est-à-dire les titulaires de marchés publics) qui traitent les données personnelles doivent prendre différentes mesures afin de conserver leur intégrité, leur confidentialité et leur sécurité.

Dans ce cadre, les traitements des données, en ce incluse la prestation d'hébergement des données, doivent permettre d'éviter que les données soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

---

### **Question(s) posée(s) par un opérateur économique en date du 21/05/2026 :**

#### **1) Question N°1**

« **Facturation par stagiaire (Lot 1-2-3)**

« Postulat : 6 stagiaires minimum par session, sauf mention contraire dans le bon de commande »

Le « sauf mention contraire dans le bon de commande » nous intrigue.

Nous devons fournir un prix par stagiaire, mais donc il pourrait y avoir moins de 6 stagiaires par session dans le bon de commande (risque de vente à perte...) ? »

« Dans le bordereau des prix »

Réponse apportée par l'acheteur à la question n°1 :

Les prix sont à renseigner pour une base minimale de 6 stagiaires par session, y compris lorsque le nombre de stagiaires est inférieur à 6. Dans ce dernier cas, une administration, peut à titre exceptionnel prévoir une commande avec un effectif de 3 stagiaires, mais sans incidence sur le prix (la facturation est établie sur une base de 6 personnes).

Le BPU a été modifié pour intégrer cette précision.

#### **Question N°2**

« **Dans tous les lots (répétition d'une UO)**

Dans le CCTP, pour les lots 1-2, il est expliqué que

« UO 4 – Conception et correction d'un devoir blanc :

NB : Cet UO pourra être déployé plusieurs fois à titre d'exemple, autant de fois que le bénéficiaire souhaite mettre en place le devoir blanc. »

Sur les autres UO des différents lots, peut-il y avoir plusieurs UO identiques commandées sur une même formation ? »

[Réponse apportée par l'acheteur à la question n°2 :](#)

Oui, cela est possible. À l'instar de l'UO 4, d'autres UO pourront également être commandées plusieurs fois au sein d'une même formation, en fonction des besoins exprimés par le bénéficiaire.

« Par exemple un bénéficiaire peut donc commander 4 ½ journées d'une UO en présentiel espacées de 15 jours ? »

L'acheteur n'est pas en mesure d'anticiper la manière dont les bénéficiaires organiseront ou commanderont les UO auprès des titulaires.

« Si oui ce n'est vraiment pas « écologique » et très mauvais pour le prestataire :

Eventuels frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de l'intervenant (et bilan carbone !)

Agenda de nos intervenants : 1/2 journée empêche le classique 2 jours consécutif pour 90% de nos clients de la FP. »

### **Question N°3**

« **Formation hybride sur une demi-journée (Lot 1-2-3)**

Dans le CCTP, quand vous parlez d'hybride, c'est un mix présentiel/ distanciel (synchrone)

Sur une demi-journée, comment faire de l'hybride ? »

[Réponse apportée par l'acheteur à la question n°3 :](#)

L'hybridation peut être mise en œuvre en combinant, par exemple, une partie en présentiel et une autre en distanciel synchrone (classe virtuelle).

Même sur une demi-journée, cette modalité peut être mise en œuvre en alternant les formats pédagogiques, par exemple :

- 1h30 en présentiel pour les échanges interactifs et les mises en situation ;
- 1h30 en distanciel synchrone pour des activités collaboratives, des retours d'expérience ou des travaux en sous-groupes.

#### **Question N°4**

##### **« Formation hybride sur plusieurs jours (Lot 1-2-3)**

Si par exemple le bénéficiaire commande 3 jours en hybride. Quelle est la répartition entre présentiel et distanciel ? »

[Réponse apportée par l'acheteur à la question n°4 :](#)

La répartition entre présentiel et distanciel doit respecter les principes définis par la DGAFP et être adaptée aux objectifs pédagogiques de la formation.

À titre d'exemple, pour une formation de 3 jours en format hybride, une organisation possible pourrait être :

- 1 jour en présentiel, dédié notamment aux ateliers pratiques, aux mises en situation ou aux échanges interactifs ;
- 2 jours en distanciel (synchrone et/ou asynchrone), consacrés aux apports théoriques, aux travaux collaboratifs ou aux retours d'expérience.

Cette répartition reste indicative et doit être définie et validée en amont, en fonction des besoins pédagogiques identifiés.

#### **Question N°5**

##### **« Lot 4 UO 6 – Jury blanc filmé avec débrief**

Dans le CCTP

« UO 6 – Jury blanc filmé avec débrief

- Organisation de jurys blancs (trois candidats par demi-journée) avec captation vidéo.
- Débriefing personnalisé et collectif sur les prestations.
- Organisation selon les modalités prévues :
  - o Présentiel dans les locaux du bénéficiaire,
  - o Présentiel dans les locaux du titulaire,
  - o Distanciel synchrone (classe virtuelle). »

Combien de membre de jurys voulez-vous par jury blanc ? Il appartient au bénéficiaire de mobiliser le jury. Le titulaire n'a aucune action à mener pour cette organisation.

Ils seront donc administrateurs civils minimum

Qui les indemnise financièrement ? »

[Réponse apportée par l'acheteur à la question n°5 :](#)

Aucun membre du jury n'est à indemniser dans la mesure, où il appartient au bénéficiaire de mobiliser le jury. . Un formateur devra être présent pour organiser la journée et pour animer les séances de débriefing d'un candidat avec les autres candidats à tour de rôle.

« Qui les choisi et les « convoque ».

Réponse : Le titulaire convoque uniquement les stagiaires.

« Avez-vous un vivier d'éventuels volontaires à nous fournir ? »

Réponse : Le bénéficiaire dispose du vivier et est en charge de sa gestion.

« Concernant les captations vidéo.

Faisable même en classe virtuelle, mais dans ce cas à priori le stagiaire ne pourra pas avoir une copie de sa prestation (droit à l'image des membres des jurys blancs selon l'outil utilisé). »

Réponse : La vidéo doit être supprimée juste après le débriefing, elle n'a pas vocation à être transmise.

« Vos outils en classe virtuelle permettent-ils d'enregistrer uniquement le candidat et ainsi de respecter le droit à l'image du jury ? »

Réponse : Les outils de l'Etat permettent un enregistrement. Il appartient au bénéficiaire qui mobilise le jury d'obtenir tous les accords nécessaires. En présentiel, il appartient au titulaire de fournir l'ensemble matériel vidéo nécessaire à la captation.

Conformément aux stipulations de l'article 11.1 du CCAP relatif au contenu des prix, la fourniture des équipements nécessaires sont inclus dans les prix figurant en Annexe financière.

## **Question N°6**

### **« Egalité des agents selon le ministère d'appartenance**

Par exemple, concernant le lot 1, le concours de SA (Secrétaire Administratif) est essentiellement interministériel (sujet commun...)

Mais chaque bénéficiaire (ministère...) pourra commander une formation différente (UO).

Donc selon le ministère d'appartenance, les agents n'auront pas la même formation (bien que concours interministériel, sujet unique...). C'est bien cela ? »

Réponse apportée par l'acheteur à la question n°6 :

Les politiques de formation des bénéficiaires leurs sont propres et sont définies en fonction des budgets alloués pour chaque ministère.

### **Question N°7**

#### **« Support et exos CCTP page 29**

*« Le titulaire prendra en compte, sur demande, dans l'élaboration de la documentation à fournir, les modèles et chartes graphiques établis par les bénéficiaires : fiches descriptives, supports pédagogiques, fiche d'évaluation et tout autre document nécessaire pour le suivi de l'action de préparation. Cette documentation doit faire l'objet d'une validation par le ou les bénéficiaires. »*

Donc même pour un « petit » bénéficiaire, nous devront refaire nos supports, fiches descriptives ... ? »

#### Réponse apportée par l'acheteur à la question n°7 :

L'adaptation peut ne pas être demandée par un bénéficiaire. Si elle l'est, le prix doit inclure l'utilisation de ces outils graphiques.

« L'obligation de police (Arial, Marianne), balise « Alt » pour les schémas ou photos : cela va dans le bon sens.

Mais changer les couleurs, la police, les logos...

Et concernant l'évaluation, nous pensions qu'enfin il y aurait une homogénéité. »

### **Question N°8**

#### **« Mentor**

#### **Prérequis RAEP sur MENTOR (lot1-2-3)**

Nous n'avons pas bien compris ce que c'est... Si cela existe déjà ce serait bien d'y avoir accès. Sinon vous attendez quoi des prestataires ? »

#### Réponse apportée par l'acheteur à la question n°8 :

Les prérequis MENTOR concernent uniquement les stagiaires. Cette mention a seulement valeur d'information.

#### **« Renseigner Mentor**

Notamment pour inscrire les stagiaires (les cohortes selon Moodle), avez-vous un site de test (bac à sable, sand box...) pour se familiariser et nous former aux spécificités de Mentor ? »

[Réponse](#) : Seul le Titulaire aura accès aux outils.

« Outils de classe virtuel proposés par Mentor (Webinaire de l'Etat, Visio...) ?

Les stagiaires peuvent-ils bien tester facilement leur configuration avant la formation ? »

[Réponse](#) : Oui. Les stagiaires devront réaliser la configuration avant que ne démarre une session.

### **Question N°9**

« Nombre de stagiaires en distanciel (CCTP page 20)

#### **G. Effectif des sessions de formation**

« Pour les sessions de formation organisées en distanciel synchrone, le nombre de participants est illimité (sauf indications contraires dans la définition des UO du BPU). »

Donc même pour une formation d'une demi-journée, il peut y avoir plus de 50 stagiaires.

Juste le temps de noter les présents et de faire l'évaluation, il reste très peu de temps.

C'est plus alors une conférence qu'une formation.

C'est bien cela ? »

[Réponse apportée par l'acheteur à la question n°9](#) :

Le bénéficiaire peut demander à obtenir une copie d'écran de la liste des noms des participants ou une extraction des noms des présents.